

Master Sciences humaines et sociales mention Intervention et développement social
parcours Recherche en travail social (MR11401A)

Livret d'accueil



2021
2022

Présentation du Master

Le master **Recherche en travail social** est une formation pluridisciplinaire de haut niveau qui s'adresse à des auditeurs et à des étudiants motivés par ce vaste domaine d'intervention ainsi qu'à des professionnels en poste ou en reconversion. Combinant différentes approches en sciences sociales (sociologie, philosophie, anthropologie, histoire...), les enseignements ont pour objectif de fournir un outillage théorique et méthodologique pour :

- Identifier, analyser et comprendre les questions sociales d'hier et d'aujourd'hui.
- Évaluer les solutions en place et repérer les acteurs qui les formulent et les portent.
- Développer le sens de la critique et de la proposition scientifiquement argumentée.
- Produire d'autres manières de poser les problèmes afin d'inventer d'autres solutions.

Plus que jamais, les praticiens sont invités à innover. Ils sont incités à expérimenter avec les publics des méthodes visant à co-définir les questions et à coproduire des réponses. Le croisement des « savoirs savants », des « savoirs experts » et des « savoirs ordinaires » est une ressource fondamentale pour une intervention sociale participative. Dans ces rapports renouvelés, s'esquissent très certainement des pratiques mieux ancrées sur des principes de reconnaissance réciproque et les identités professionnelles de demain.

En 1^{ère} année du master (M1), le programme se déroule en hors temps de travail (en cours du soir et formation à distance). Il comprend 36 ECTS d'enseignement (dont 12 ECTS en formation totalement à distance ou hybride) et 24 ECTS pour le suivi du projet de mémoire et de rédaction personnelle du projet de mémoire. Soit un total de 60 ECTS.

La spécialisation est proposée en M2, le programme se déroule en journée et en formation à distance. Il comprend 30 ECTS d'enseignement et 30 ECTS pour la rédaction du mémoire.

Après le Master Recherche en travail social :

Le master Recherche en travail social offre aux auditeurs de nombreuses possibilités. Il prépare aux métiers du social, de l'intervention, de la conduite de projets, et de la réalisation d'enquêtes, de l'évaluation du social et du médico-social, de la gestion de structure. L'activité s'exerce au sein d'associations ou de fédérations, d'organismes de protection sociale, de services sociaux de collectivités territoriales, d'établissements scolaires ou hospitaliers, d'entreprises, etc.

Dans un contexte marqué par de profondes mutations, les praticiens sont amenés à renouveler la manière d'appréhender les situations pour proposer de nouvelles méthodes d'intervention. Les attentes d'innovations sociales impliquent de fortes capacités d'analyse et de synthèse mais aussi de sérieuses qualités rédactionnelles pour répondre aux appels à projet. Elles supposent une solide formation théorique et méthodologique pour mieux intégrer les demandes de participation en vue de la co-construction des projets avec les publics et les nombreux acteurs impliqués (élus, travailleurs sociaux, enseignants, personnel médical, etc.). La recherche en travail social est plus que jamais un atout pour se professionnaliser.

Pour les auditeurs souhaitant approfondir leurs travaux dans le cadre d'une thèse, le master prépare au « Doctorat Sciences humaines et humanités nouvelles - spécialité Sociologie ou Sciences de l'éducation - Travail social » proposé au Cnam.

Équipe pédagogique

Responsable du Master Sciences humaines et sociales mention Intervention et développement social :

Jean-Louis LAVILLE, Professeur titulaire de la Chaire Économie Solidaire

jean-louis.laville@lecnam.net

Bureau 39.3.54

Responsable du M1 et du M2, parcours RTS :

Anne-Emmanuelle SALMON, Professeure des Universités

anne-emmanuelle.salmon@lecnam.net

Bureau 39.3.55

Gestionnaire pédagogique :

Cécile Ferlin

Bureau 39.3.57

Tel : 01 58 80 89 71

Master RTS : master.rts@lecnam.net

Formation proposée en partenariat avec :



Table des matières

<i>Présentation du Master</i>	1
<u>UE Master 1</u>	6
<u>UE Master 2 Recherche en travail social</u>	15
INFORMATIONS PRATIQUES	24

Master 1

Semestre 1

Période de cours

7 Octobre 2021 au 23 janvier 2022

Période d'examen (1^{ère} période)

Fin janvier - début février 2022

Semestre 2

Période de cours

8 février au 21 mai 2022

Période d'examen (2^{ème} période)

mi juin – fin juin 2022

Horaire du Master 1

Les cours du Master 1 ont lieu de 18h15 à 21h15 ou à distance.

Sauf RSV208 qui est une UE en présentiel de journée.

Horaire du Master 2

Les cours du Master 2 ont lieu de 09h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 le vendredi avec, à titre exceptionnel, quelques cours le jeudi.

Master 2

Période de cours

8 Octobre 2021 au 11 juin 2022

Période de congés

19 Décembre 21 au 4 Janvier 2022
26 au 30 Avril 2022

Période de soutenance

Octobre -Novembre

UE Master 1

TRS111 Politiques publiques et intervention sociale <i>Responsable Emmanuel Jovelin</i>	2 crédits
PPS202 Solidarité et protection sociale <i>Responsable Jean-Louis Laville</i>	4 crédits
ADD201 Fondements et approches de l'addictologie <i>Responsable Jean-Pierre Couteron</i>	4 crédits
RSV201 Relations de service <i>Responsable Jean-Louis Laville</i>	4 crédits
RSV202 Sociologie économique <i>Responsable Anne-Emmanuelle Salmon</i>	4 crédits
RSV210 Action communautaire et démarches participatives <i>Responsable Elisabetta Bucolo</i>	4 crédits
RSV209 Associations : économie, sociologie, gestion <i>Responsable Jean-Louis Laville</i>	4 crédits
RSV208 Accompagnement <i>Responsable Magalie Saussey</i>	2 crédits
UA231M Soutien personnel et par groupe du projet de mémoire <i>Responsable Magalie Saussey</i>	4 crédits
UASO13 Mémoire <i>Responsable Anne-Emmanuelle Salmon</i>	20 crédits

Une UE à choisir parmi les 6 suivantes

ANG200 Parcours d'apprentissage personnalisé en anglais	6 crédits
ANG300 Anglais professionnel	6 crédits
ARA100 Cours de langue et de culture arabe, parcours collectif	6 crédits
RUS200 Russe parcours d'apprentissage personnalisé	6 crédits
FLE100 Français langue étrangère : parcours collectif	6 crédits
FLE200 Français langue étrangère : parcours personnalisé d'apprentissage	6 crédits
crédits	6

TRS111 – Politiques publiques et intervention sociale

Contenu de la formation

Le cours est consacré aux politiques sociales en mutations : à l'histoire et l'évolution de la lutte contre les exclusions, des politiques sectorielles, des droits des usagers.

- L'actuelle structuration du secteur social et médico-social : le Code de l'action sociale et des familles, la loi de rénovation du 2 janvier 2002, la loi du 11 février 2005, les lois relatives à la lutte contre la pauvreté, l'exclusion, etc.

- Les politiques sociales aujourd'hui : la décentralisation, la répartition des compétences entre l'État et les collectivités territoriales, les nouvelles conceptions du travail social et de l'intervention sociale.

- L'avenir de l'action sociale et médico-sociale, du travail social et de l'intervention sociale au regard des mutations actuelles.

Compétences visées

- Identifier les mutations traversant les politiques sociales et médico-sociales.

- Identifier les enjeux territoriaux, institutionnels et organisationnels conditionnant l'action sociale et médico-sociale.

- Identifier les enjeux professionnels et les nouvelles compétences requises par les politiques sociales.

Modalités d'évaluation

Note de lecture d'une dizaine de pages sur un ouvrage concernant un aspect des politiques sociales. Il s'agit de situer l'ouvrage choisi, de restituer l'essentiel de son contenu et de discuter son apport de façon personnalisée, avec une mise en perspective professionnelle.

Information

Unité d'enseignement du semestre 2 cours du mardi soir.

PPS202 – Solidarité et protection sociale

Contenu de la formation

Le cours se structure autour de quatre axes :

- Conceptions de la solidarité à la fois du point de vue de la philosophie politique et de la socio-économie.

- Mise en perspective historique et internationale des modes de construction de la solidarité et de leurs rapports à la protection sociale : régimes nationaux d'État-providence ; éléments sur la « gouvernance mondiale » de la solidarité ; services sociaux, solidarité et « care ».

- Focus sur des problèmes actuels liés à la protection sociale : accessibilité, vieillissement sociodémographique, chômage et exclusion, anthropocène.
- Présentation de problématiques de recherche liés à la protection sociale : double mouvement chez Polanyi ; triple mouvement chez Fraser ; services sociaux et partage entre secteurs privé, public et associatif.

Compétences visées

- Comprendre les relations entre les sphères économique, sociale et politique.
- Acquérir une capacité critique pour aborder les débats actuels sur la protection sociale et la mobiliser dans des négociations professionnelles.
- Distinguer les différents types de solidarité et leurs conséquences respectives sur les publics concernés.

Modalités d'évaluation

Note de lecture portant sur un livre ou un chapitre de livre à résumer et à mettre en perspective avec une situation professionnelle vécue ou examen sur table.

Information

Unité d'enseignement du semestre 1 cours du lundi soir.

RSV202 – Sociologie économique

Contenu de la formation

Le cours est divisé en deux parties :

- La première est centrée sur la notion d'intérêt abordée ici sous l'angle d'une mise en perspective historique. Deux auteurs, l'un sociologue, l'autre économiste sont mobilisés : d'abord M. Weber, qui dans *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, examine le problème de la mentalité de « l'homme économique » moderne comme un « fait de culture ». Puis A. O. Hirschman, qui dans *Les passions et les intérêts* appréhende l'intérêt comme un paradigme pour penser les actions humaines.
- La seconde se focalise sur la solidarité et les innovations sociales déployées dans le cadre notamment de l'économie solidaire. Afin de déconstruire la représentation selon laquelle le capitalisme détient le monopole de la création d'activités, différentes expériences sont présentées dans l'objectif de concrétiser la pluralité des logiques socio-économiques fondée sur l'enchevêtrement des principes d'intégration (marché, redistribution, réciprocité, partage domestique).

Compétences visées

Dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire :

- Maîtriser des savoir-faire en sciences sociales pour appréhender des auteurs et des théories.

- Repérer les points de blocages et les avancées actuelles pour une mise en œuvre d'innovations sociales et solidaires.
- Articuler différents savoirs théorique, empirique et pratique pour analyser des situations concrètes.

Modalités d'évaluation

Fiche de lecture ou étude de cas.

Information

Unité d'enseignement du semestre 1 cours du jeudi soir **et disponible en FOAD.**

RSV201 – Relations de service

Contenu de la formation

Cette Unité d'Enseignement est consacrée à l'analyse du phénomène de « tertiarisation » des économies contemporaines, c'est-à-dire la montée en leur sein des relations de service. Elle construit un cadre d'analyse pour examiner les formes concrètes que prennent les relations de service dans les entreprises privées, le service public et les associations. Elle établit ainsi des distinctions dans cette réalité multiforme. Par-delà la dimension organisationnelle, la dimension institutionnelle est mobilisée ici pour identifier et caractériser ces différents types de service qui ne sont pas tous équivalents sur le plan des valeurs démocratiques.

Dans un premier temps, les relations de service sont étudiées dans les entreprises privées industrielles. Par ce biais, il est possible de constater que les relations de service ne se limitent pas aux activités de service, mais touchent aussi à des activités autres comme l'industrie.

Dans un deuxième temps, on poursuit l'approche de services dont la logique institutionnelle est fondée sur un registre de légitimation différent de l'entreprise privée. La prise en compte de la dimension institutionnelle amène à distinguer sociologie du service public et sociologie de l'entreprise privée.

Dans un troisième temps, sont examinés les services relationnels, ce qui amène à intégrer l'étude du rôle socio-économique des associations à travers sa problématisation en termes d'économie solidaire.

Au total, le développement des services est loin de s'identifier à celui d'un marché de services. La solidarité constitue une référence importante dans la conception et le fonctionnement des services.

La conclusion met l'accent sur les questions sociologiques posées par les changements économiques, synthétisant les enseignements des différentes situations étudiées pour insister sur les choix de société liés aux modes de structuration de la société de services. L'observation de l'existant alimente une réflexion sur les futurs possibles

Compétences visées

- Maîtriser une grille d'analyse permettant d'aborder les situations de services auxquelles les étudiants sont confrontés.
- Expérimenter dans une étude de cas cet outil et s'être approprié son maniement.

- Appréhender concrètement les différentes manières de concevoir les relations entre prestataires et usagers dans les services.

Modalités d'évaluation

Examen sur table ou devoir maison.

Information

Unité d'enseignement du semestre 1 cours du mercredi soir **disponible en FOAD.**

ADD201 - Fondements et approches de l'addictologie

Contenu de la formation

Le cours est réparti en 5 axes :

- Lieux de production des drogues et implications géopolitiques, conventions internationales et lois nationales.
- Épidémiologie des addictions et comparaison internationales. Théories neurobiologiques de l'addiction, mécanisme de la dépendance. Sevrage, substitution, réinsertion et réduction des risques.
- Réseaux de prise en charge pour le tabac, l'alcool et les drogues illicites : psychothérapies, thérapies cognitive-comportementales, thérapies familiales, traitements de substitution, etc.
- Effets et prévention pour les différents produits : alcool, tabac, cannabis, héroïne, cocaïne, crack, drogues de synthèse, médicaments. Poly toxicomanies.
- Comorbidités ; double diagnostic ; schizophrénie et addiction. Situations et contextes particuliers : grossesse, travail, prison...Addiction sans produit : jeux pathologiques ; jeux d'argent ; jeux vidéo ; dépendance au travail, addiction sexuelle, achats compulsifs.

Compétences visées

- Savoir repérer l'usage nocif et la dépendance.
- Savoir conseiller et orienter une personne en situation de souffrance par rapport à une addiction.

Modalités d'évaluation

Examen sur table.

Information

Unité d'enseignement du semestre 2 cours du lundi soir.

RSV210 - Action communautaire et démarches participatives

Contenu de la formation

Les dynamiques d'action communautaire sont définies comme « des démarches d'action collective, attentives aux liens communautaires, à l'épaisseur du social et relevant d'une logique d'empowerment, c'est-à-dire de reconnaissance et de valorisation des ressources des personnes, des groupes, des communautés » (SPISC, 2016). Elles se distinguent de l'intervention communautaire, dans le sens où il ne s'agit pas seulement de mettre en place des méthodes par lesquelles des groupes sont soutenus et accompagnés pour déployer des actions collectives, mais visent plutôt à valoriser des actions initiées et portées par des groupes, des communautés qui veulent trouver des solutions à des problèmes qui les concernent directement. Ainsi, tout en visant une forme d'émancipation des citoyens, par la capacité de promouvoir des changements sociaux significatifs, l'action communautaire incarne une dimension critique. Elle est pensée comme une action politique, levier pour le pouvoir d'agir des plus pauvres et exclus.

Dans ce cours, il sera question d'approfondir les apports de l'action communautaire et des démarches participatives, qui sont susceptibles d'appuyer le déploiement de formes inédites d'organisation et de solidarité issues de collectifs citoyens. Il s'agira tout d'abord d'en retranscrire l'histoire à partir des premières expérimentations en Amérique, et plus précisément aux États-Unis et au Canada, ainsi qu'en Amérique Latine, dans des contextes favorables à leur éclosion à partir des années 1960. Puis, d'en analyser les développements, parfois difficiles, en France au cours des années 1970 et jusqu'aujourd'hui. L'action communautaire reste difficile à cerner en raison de ses pratiques protéiformes et du fait qu'elle agit sur plusieurs domaines (l'habitat, la gestion de sites naturels, l'insertion professionnelle, ...) et qu'elle s'exprime sous différentes formes (associative, collective, coopérative...). Nous proposerons donc des focus sur différentes expériences de l'action sociale, médico-sociale et de santé dans lesquels les approches communautaires se sont développées (la santé communautaire, l'action des biffins, les squats, ...) et plus généralement, nous analyserons les pratiques et les potentialités d'innovation de l'action communautaire en termes de réduction des inégalités.

Il sera également question d'appréhender les démarches participatives et plus particulièrement les différentes formes de recherche participative. Depuis quelques années maintenant, dans le sillage de la méthode du croisement des savoirs portée par ATD Quart Monde, les chercheurs s'associent aux publics concernés par des questions sociales et sociétales, ainsi qu'aux praticiens pour mobiliser des recherches dont la portée est plus compréhensive. Il s'agit de produire des connaissances issues de l'expériences de personnes directement concernées (handicap, pauvreté, ...) et de faire connaître et valider les nouveaux savoirs issus de ces recherches. Dans ce cours, il s'agira d'approfondir les questions épistémologiques, éthiques et méthodologiques que soulèvent ces recherches participatives.

Compétences visées

- Définir l'action communautaire et les démarches participatives
- Identifier les principales approches communautaires françaises et internationales et les institutions les plus représentatives ;
- Situer l'action communautaire et les démarches participatives dans le cadre de l'économie sociale et solidaire et de l'action sociale ;
- Comprendre les approches et les méthodes des recherches participatives.

Modalités d'évaluation

Présentation d'une étude de cas ou d'une analyse de situation : exposé et/ou travail écrit.

Information

Unité d'enseignement du semestre 1 cours du mardi soir **et disponible en FOAD.**

RSV209 - Associations : économie, sociologie, gestion

Contenu de la formation

Le cours se structure autour de quatre axes :

1. Approche sociologique : dimensions institutionnelle et organisationnelle de l'association.
2. Approche économique : hybridation des principes économiques et des ressources.
3. Approche de la gouvernance et de la gestion :

- Dimensions participative et délibérative des fonctionnements internes.
- Rapports aux pouvoirs publics.

4. Cohérence entre analyse socioéconomique et outillage de gestion.

Compétences visées

- Comprendre l'originalité des fonctionnements associatifs.
- Acquérir des aptitudes nouvelles en matière de diagnostic associatif pluridisciplinaire.
- Acquérir des capacités d'action à partir d'une analyse approfondie des situations.

Modalités d'évaluation

Étude de cas ou note de synthèse.

Information

Unité d'enseignement du semestre 2 cours du mercredi soir.

RSV208 - Accompagnement

Contenu de la formation

La méthodologie et l'accompagnement collectif sont déclinés de deux façons :

- Aide à l'élaboration et à la rédaction d'un projet de mémoire dans les domaines du travail social ou de l'économie sociale et solidaire.
- Aide à la conception d'un document audio ou vidéo présentant de façon synthétique au moyen d'un support numérique ce projet de recherche.

Compétences visées

- Élaborer et rédiger un projet de recherche.
- Présenter un projet à l'aide d'un support numérique.

Modalités d'évaluation

Validation par la rédaction du projet de mémoire et la présentation de ce projet sur support numérique.

Information

Unité d'enseignement annuelle de journée, répartie sur quelque jeudi au 1er semestre horaire 14h30 à 17h30 et au 2ème semestre 9h30-12h30 et de 13h30 à 16h30.

UA231M - Soutien personnel et par groupe du projet de mémoire

Contenu de la formation

Ce cours intervient en complément de l'UE RSV208. Cette unité est consacrée à la méthodologie de recherche et à l'accompagnement individuel à la rédaction du mémoire.

Compétences visées

Avoir des éléments complémentaires pour élaborer et rédiger un projet de recherche.

Modalités d'évaluation

Validation par le rendu du projet de mémoire de recherche.

UASO13 - Mémoire

Contenu de la formation

Le projet de mémoire de master 1 est une étape essentielle de la recherche sur laquelle s'appuiera la rédaction d'un document final en Master 2.

Dans ce cadre, les auditeurs et auditrices du Master Intervention et Développement Social parcours Recherche en Travail Social ont :

À rédiger un texte exposant leur sujet, la méthode envisagée et le choix du terrain d'enquête. (Entre 10 et 20 pages, annexes et bibliographie non comprises).

- À réaliser une présentation sur support numérique de leur projet (il peut s'agir d'un document audio, vidéo, etc.)

Le choix du sujet est libre mais il sujet doit être validé dans le cadre de l'UE RSV208 « Accompagnement ».

A ce stade, il faut être attentif à la faisabilité de la recherche sur laquelle le mémoire exigé en Master 2 prendra appui (accessibilité du terrain, temporalité ...). Cela suppose de bien délimiter son questionnement, sa méthode mais aussi de penser l'organisation de son temps.

Concernant la méthode, elle doit être conçue au regard du questionnement proposé par l'auditeur. Là encore, une très grande liberté est offerte. En matière de collecte des données, il peut s'agir d'observations, d'entretiens semi-directifs, de questionnaires, ou encore d'un travail sur un corpus de textes (législatifs, professionnels, institutionnels...), d'archives etc.

La présentation du projet sur support numérique détermine la note de l'UASO13. Les mémoires devront être rendus le 1er juin pour la première session, et le 1er septembre, au plus tard, pour la seconde session.

Modalités d'évaluation

IMPORTANT : Pour valider la note du mémoire, il est obligatoire d'être inscrit à l'UA après création de votre dossier de candidature effectué auprès du ou de la gestionnaire administrative et pédagogique de l'EPN. Les inscriptions en Master 2 ne sont effectives que lorsque l'ensemble des UE de M1 sont validées.

Les candidats au Master 2 sont néanmoins invités à déposer leur dossier de candidature avant la remise de toutes les notes qui intervient, sauf exception, le 30 septembre au plus tard.

UE de langues

Pour les UE de langues : à choisir parmi 6 ECTS avec l'inscription en ligne

Pour plus d'information, se renseigner directement auprès du service de Communication Langues Étrangères à par_langues@lecnam.net

ANG200 Parcours d'apprentissage personnalisé en anglais*/**

ANG330 Anglais professionnel*(niveau master)

ARA100 Cours de langue et de culture arabes, parcours collectif

RUS200 Russe parcours d'apprentissage personnalisé **

FLE100 Français langue étrangère : parcours collectif

FLE200 Français langue étrangère : parcours personnalisé d'apprentissage **

*Anglais : test de positionnement est nécessaire pour l'inscription : <https://formanglais.cnam.fr/>

** Inscription **sous agrément** contacter par_langues@lecnam.net

UE Master 2 Recherche en travail social

Tronc Commun

PPS203* Question sociale et politiques sociales <i>Responsable Anne-Emmanuelle Salmon</i>	8 crédits
TRS204* L'évaluation dans le social et l'économie solidaire <i>Responsable Jean-Louis Laville</i>	6 crédits

Parcours Recherche en Travail Social

PPS204 Populations et action sociale <i>Responsable Emmanuel Jovelin</i>	6 crédits
TRS205 Sociologie du travail social, notions et concepts de l'action sociale <i>Responsable Barbara Rist</i>	4 crédits
TRS206 Méthodologie de la recherche dans le domaine de l'action sociale <i>Responsable Barbara Rist</i>	4 crédits
PPS205* Écrits en travail social : rédiger un mémoire <i>Responsable Anne-Emmanuelle Salmon</i>	2 crédits
UA231P Mémoire personnel de recherche <i>Responsable Anne-Emmanuelle Salmon</i>	30 crédits

* UE proposée en formation à distance hybride avec regroupement obligatoire

PPS203 – Questions sociales et politiques sociales

(UE proposée en formation ouverte à distance hybride, regroupement obligatoire)

Contenu de la formation

Pour certains auteurs, les politiques sociales peuvent être appréhendées sous l'angle d'un processus de normalisation. Ainsi, en conclusion de l'ouvrage *Surveiller et punir*, Foucault affirme à propos des sociétés contemporaines : « Les juges de normalités y sont présents partout. Nous sommes dans la société du professeur-juge, du médecin-juge, de l'éducateur-juge, du « travailleur social » - juge ; tous font régner l'universalité du normatif ».

Selon cette thèse, les sciences humaines sont impliquées dans ce processus porté par « une modalité spécifique et nouvelle de pouvoir : une certaine politique du corps, une certaine manière de rendre docile et utile l'accumulation des hommes ». Le philosophe met en évidence un triptyque pouvoir/savoir/techniques d'intervention constitutif de la modernité dont l'âge classique est l'un des marqueurs. C'est effectivement au XVIIe siècle que :

- Sur le plan de la connaissance se construit un nouveau cadre épistémologique dont Descartes est l'une des figures emblématiques.
- Sur le plan politique, les théories de la souveraineté offrent un socle théorique à la monarchie absolue.
- Sur le plan institutionnel, s'établit une création inédite que Foucault nomme « le grand renfermement » par laquelle indigents, vagabonds, fous, malades et invalides sont mis hors circuit.

Ce triptyque donne à l'ancien régime une cohérence dont le monde contemporain garde des traces. Par-delà les ruptures et les infléchissements de sens, le lien entre le monde correctionnaire d'hier et les dispositifs de normalisation d'aujourd'hui est souligné à plusieurs reprises. Aussi, à suivre Foucault l'avènement des démocraties qui ont pourtant balayé l'ancien régime n'aurait finalement eu sur certaines méthodes forgées à l'âge classique que des effets de distorsions. Plus doux, les moyens d'assujettissement n'en seraient pas moins insidieux et efficaces.

Cette lecture assez pessimiste peut être confortée empiriquement par l'étude des dispositifs managériaux qui encadrent actuellement les interventions sociales afin de les soumettre aux objectifs d'aide et de contrôle de publics ciblés. Il n'empêche que, dans le même temps, des initiatives (par exemple celles qui se réclament de l'économie solidaire) sont symptomatiques d'un mouvement inverse visant la démocratisation des pratiques.

Ce sont en fait deux tendances contradictoires allant de la stricte expertise plus ou moins coercitive de « spécialistes-juges » à l'implication plus ou moins participative « d'usagers-citoyens ». Ces tendances que l'on ne retrouve jamais à l'état pur offrent à l'observateur une réalité moins monolithique qu'il n'y paraît. Le cours se focalisera sur les points de tension mais aussi d'articulation entre politiques sociales/institutions et socialités démocratiques/formes de savoir.

Le « social » est situé historiquement et les interventions dans ce domaine le sont aussi. Pour faire toucher du doigt la nouveauté de cette conceptualisation, il est utile de revenir brièvement sur l'apparition et la complexification progressive du vocabulaire du « social ». Il faudra ensuite examiner la discussion autour de l'émergence de « la question sociale » à partir des thèses de Castel et de Foucault. Une première trame du questionnement de ce cours peut être formulée de la façon suivante : à quelles conditions les hommes peuvent-ils envisager que les problèmes qu'ils rencontrent sont susceptibles d'être résolus par des moyens leur permettant d'agir eux-mêmes dans une visée transformatrice de leurs conditions sociales ? Ces moyens, relèvent-ils

inéluçtablement d'une technologie sociale aux mains de spécialistes ? Ou au contraire, l'histoire des politiques sociales offre-t-elle une image plus diversifiée dans laquelle la vision techniciste n'est qu'une modalité d'intervention, un modèle dominant certes, mais concurrencé par d'autres.

Compétences visées

- Connaître l'histoire des politiques sociales.
- Comprendre les enjeux épistémologiques de différentes modalités d'intervention sociale (agir pour, sur ou avec).
- Situer sa pratique à l'aide d'un outillage historique, théorique et épistémologique.

Modalités d'évaluation

Note de synthèse sur l'un des aspects théoriques examinés en cours.

TRS204 – L'évaluation dans le social et l'économie solidaire

(UE proposée en formation ouverte à distance hybride, regroupement obligatoire)

Contenu de la formation

Le cours se propose de définir l'évaluation comme une technique d'intervention sociale, de la situer parmi les autres démarches et méthodes de régulation de l'action collective. Au-delà de la technique, il s'agit de s'interroger sur le sens du développement de l'évaluation au cours des dernières années.

Les problèmes généraux de l'évaluation sont abordés à travers les débats autour de la définition de l'évaluation (mesure/jugement) et à partir de la relation entre l'évaluation et la question de la modernisation de l'État. Les rapports complexes entre l'évaluation et la décision publique sont examinés du point de vue des rapports entre les élus, les experts et les citoyens, et du point de vue des relations temporelles entre processus d'évaluation et agenda politique.

Le cours aborde en particulier trois points :

L'évaluation de l'activité des établissements et services sociaux et médico-sociaux

Les établissements et services relevant de la loi 2002-2 doivent procéder à des évaluations internes et externes. Cette séquence précisera :

- Le cadre législatif et réglementaire de ces évolutions.
- Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles.
- La structuration des cadres explicatifs autour des écarts entre les objectifs poursuivis par les pouvoirs publics et leurs conditions d'application.

Cette séquence doit permettre, notamment, une aide à l'accompagnement méthodologique de l'évaluation interne et à la préparation de l'évaluation externe de l'activité des établissements et services sociaux et médico-sociaux. Elle inclut un travail d'analyse critique de rapports d'évaluation.

L'évaluation des associations et autres structures de l'économie solidaire

Les méthodes mobilisées pour l'évaluation soulèvent des questions concernant par exemple la mobilisation des équipes, l'analyse des résistances ou la prise en compte de controverses. Il devient donc nécessaire de réfléchir aux dimensions technocratiques ou démocratiques de l'évaluation telle qu'elle est mise en œuvre dans divers contextes professionnels.

L'évaluation de l'utilité sociale

L'ampleur du débat sur l'évaluation dans l'économie sociale et solidaire est liée à l'acuité de la question des frontières de celle-ci, entre économie privée lucrative et économie publique.

Gadrey a été l'un des premiers chercheurs à faire des apports décisifs sur le sujet. Pour lui « L'activité d'une organisation d'économie solidaire a une utilité sociale, ou une valeur sociétale, si elle a pour résultat constatable et, en général pour objectif explicite, au-delà d'autres objectifs éventuels de production de biens et de services destinés à des usagers individuels, de contribuer à des objectifs collectifs ou sociétaux (ou « bénéfiques collectifs ») dont les principaux sont les suivants :

- La réduction des inégalités économiques et sociales, y compris par l'affirmation de nouveaux droits.
- La solidarité (nationale, internationale ou locale) et la cohésion sociale.
- L'amélioration des conditions collectives du développement humain durable (dont font partie l'éducation, la santé, la culture).

Compétences visées

- Analyser les objectifs et les méthodes d'évaluation dans le social, le médico-social, l'économie sociale et solidaire.
- Connaître les obligations légales et concevoir des dispositifs innovants.
- Établir des cahiers des charges précis en fonction des types d'évaluation choisis.

Modalités d'évaluation

Analyser une démarche d'évaluation déjà menée où proposer une démarche d'évaluation dans une structure du social, du médico-social, de l'économie sociale et solidaire.

PPS204 - Populations et action sociale

Contenu de la formation

Le cours se structure autour de 4 thématiques :

Les mutations des publics de l'action sociale et du travail social

La connaissance des populations doit s'élargir à la problématisation des situations sociales en prenant en compte, à la fois, les troubles ou caractéristiques spécifiques et les éléments de leur contextualisation, afin de construire des représentations différentes, plus proches de la réalité des processus et interactions à l'œuvre.

Ces questions seront donc abordées en dépassant les catégorisations habituellement utilisées pour identifier les publics. Ces catégorisations aboutissent généralement à représenter des « états » qui se prétendent homogènes et stables. Or, dans les situations sociales concrètes, les difficultés et troubles spécifiques sont liés aux contextes au sein desquels ils se manifestent.

Politiques urbaines : territoire(s) et intervention sociale

Les problématiques d'analyse ici proposées visent moins à fournir un état des savoirs sur la ville qu'à mettre les intervenants sociaux, sur leur terrain comme dans leurs diagnostics, en capacité de questionner l'interprétation de l'urbain dans ses présupposés comme dans ses effets. Il s'agit

donc, en amont de toute politique publique, de réfléchir sur le territoire de son exercice. L'enjeu est dès lors d'admettre la variété des figures territoriales en cause aujourd'hui : du national au global, en passant par la question locale. L'objectif de cette séquence est donc d'interroger le fait territorial et ses représentations, les sociabilités de l'habiter, la nature de l'activité politique, les logiques et les présupposés de la politique de la ville pour mieux mettre en perspective certains concepts clefs de l'action sociale.

Inégalités sociales et caractéristiques personnelles frappées d'illégitimité

Les inégalités sociales se doublent très souvent d'inégalités de traitement et les discriminations prennent corps quand il est démontré que les chances d'accès à certaines ressources ne s'expliquent pas seulement par le poids de la reproduction sociale, mais qu'elles sont liées ou corrélées à des caractéristiques personnelles frappées d'illégitimité. Ainsi des processus de sélection s'exercent à partir du genre, de l'orientation sexuelle, de l'origine ethnique, de l'âge, de l'apparence physique ou du handicap. Les discriminations sont des constructions sociales, le produit d'interactions et de luttes d'intérêts et de pouvoir.

Les âges de la vie : les politiques publiques en direction de la famille, de l'enfance et des personnes âgées en Europe

Cet enseignement a pour objectif de présenter les principales évolutions qu'ont connues les familles en France et en Europe et de saisir parallèlement la manière dont les politiques publiques ont tenté de répondre à ces mutations. Il est habituel à la lecture de ces évolutions d'opposer deux types de famille : celle, stable, des "20 Glorieuses" (1945-1965) et la famille "instable" des 30 années qui ont suivi. Faut-il cependant insister plutôt sur les changements ou les continuités ? Plusieurs modèles d'interprétation se dégagent qui montrent un processus continu d'individualisation et d'émancipation freiné par des inégalités persistantes : entre les genres ou les sexes et entre les milieux sociaux. A la lumière des comparaisons européennes, l'accent sera mis sur le débat public actuel : ciblage des politiques familiales, enjeu d'articulation entre vie familiale et vie professionnelle, allongement de la jeunesse et de la vieillesse, politique de *workfare* ou d'activation des dépenses passives, etc.

Compétences visées

- Analyser une situation sociale complexe.
- Situer un projet d'intervention sociale dans une problématique territoriale.
- Concevoir une intervention en prenant appui sur les avancées de la recherche (théoriques et méthodologiques).

Modalités d'évaluation

Une note de lecture (articles ou chapitres d'ouvrages) sur l'une des thématiques du cours.

TRS205 - Sociologie du travail social, notions et concepts de l'action sociale

Contenu de la formation

L'enseignement aborde l'évolution de plusieurs notions et concepts mobilisés dans le travail social, en précisant leur contexte d'émergence, leurs usages et les logiques d'action qui les sous-tendent.

Les notions étudiées sont choisies en fonction de leur utilité dans la compréhension des situations des publics et des politiques d'action sociale, notamment au regard des grandes

évolutions des logiques d'action dans le secteur social : l'individualisation, les politiques d'activation, l'évaluation, l'implication des usagers dans l'expertise des besoins. L'enseignement aborde ainsi des notions telles que la responsabilisation, la reconnaissance sociale, l'expertise sociale, la désaffiliation, la disqualification sociale, la participation, la souffrance psychique.

Chaque notion fait l'objet d'une étude sur ses conditions historiques d'apparition, son utilisation (parfois contestée) par les acteurs, ses différentes acceptions et les effets de sa mobilisation sur les pratiques. L'enseignement interroge ainsi les enjeux des transformations des usages sociaux et institutionnels de ces notions, les politiques d'action sociale, les pratiques des professionnels et la représentation des usagers.

Compétences visées

- Connaître les analyses sur les fonctions explicites et implicites du travail social. Savoir construire une analyse critique.
- Comprendre le mouvement de déstructuration/ reconstitution du secteur social, et savoir analyser les relations entre le travail social et les autres formes de l'intervention sociale.
- Réfléchir sur les cadres d'analyse et s'appropriier les connaissances nécessaires pour construire l'objet "intervention sociale".

Modalités d'évaluation

Le cours est évalué par l'analyse d'une notion utile pour construire le mémoire de recherche :

- Une première partie présentera de façon synthétique les conditions historiques d'apparition de cette notion, son ou ses auteurs, les notions auxquelles elle s'est opposée ou contre lesquelles elle s'est constituée, les débats scientifiques, politiques ou professionnels qu'elle a suscités, éventuellement ses différentes acceptions concurrentes, et enfin ses conséquences (supposées ou constatées) sur les pratiques professionnelles (3 pages).
- Une seconde partie expliquera comment l'auditeur compte mobiliser cette notion dans son mémoire, et en quoi elle lui semble pertinente pour appréhender son objet de recherche (2 pages).

TRS206 - Méthodologie de la recherche dans le domaine de l'action sociale

Contenu de la formation

L'enseignement porte sur la présentation des différentes phases de la recherche, depuis la construction de l'objet jusqu'aux différentes méthodes d'observation et d'analyse du terrain. Le cours alterne des séances de travail dédiées aux travaux de recherche de chacun et organisées autour des principales étapes de la construction du mémoire et des cours généraux sur les auteurs ou paradigmes sociologiques les plus importants, ainsi que les enjeux des méthodologies mobilisées.

Compétences visées

- Connaître les notions et les cadres théoriques issus des sciences humaines et sociales (sociologie, sciences de l'éducation, psychologie, psychosociologie)
- Savoir les mobiliser pour développer la recherche dans le domaine de l'action sociale
- Réfléchir sur les modes d'articulation des disciplines avec la recherche appliquée dans l'action sociale (croisement, adéquation, et limites).

Modalités d'évaluation

L'évaluation de l'UE TRS206 consiste en une analyse réflexive sur le cheminement de l'auditeur pour construire sa question de recherche et sa problématique. Cette analyse se pose notamment les questions suivantes :

- Quels éléments sont à l'origine du questionnement (expériences professionnelles, observation de situations sociales, parcours personnel, lectures, films documentaires, émissions de radio ou TV, etc..)
- Quelles sources ont nourri le questionnement (débat, expériences professionnelles, observation de situations sociales, parcours personnel, lectures , films documentaires, émissions de radio ou TV, etc..)
- Quels éléments ont modifié, transformé, fait évoluer la question et de quelle façon (un terrain qui s'avère inaccessible, un manque d'intérêt pour la question sur la durée, la rencontre avec une personne qui ouvre vers une autre direction, une lecture qui fait bifurquer le questionnement, etc.)

L'objectif de l'exercice est d'élaborer un regard réflexif sur la recherche « en train de se faire » : quels sont les moteurs, les freins, les motivations, les détours nécessaires pour se saisir d'une question et construire une problématique de recherche.

Il n'est pas nécessaire d'avoir abouti son mémoire pour faire ce travail réflexif.
Le travail attendu comporte 2 pages recto verso.

PPS205 - Écrits en travail social : rédiger un mémoire

(UE proposée en formation ouverte à distance hybride, regroupement obligatoire)

Contenu de la formation

Accompagnement du travail personnel en vue de la réalisation de la recherche, de la rédaction du mémoire (120 pages environ).

Afin que les élèves puissent amorcer rapidement leur travail personnel il s'agit de leur indiquer quelques éléments de cadrage :

- Présentation des consignes générales et des attentes à l'égard du travail de recherche, du mémoire et de la soutenance.
- Rappel sur les méthodes de recherches en sciences sociales.
- Informations générales pour accéder à des ressources documentaires.

- Rappel de quelques « règles de l'art » pour rédiger un texte scientifique.

Compétences visées

Les savoirs développés en recherche en travail social sont diversifiés et transférables au monde professionnel. Les compétences sont de plusieurs ordres puisqu'il s'agit notamment de :

- Concevoir un projet de recherche original ;
- Situer le sujet choisi dans des champs disciplinaires en sciences sociales et dans des champs professionnels ;
- Identifier des sources et des ressources pertinentes pour le traiter ;
- Être en mesure de développer une approche critique des connaissances instituées ;
- Construire une problématique et un jeu d'hypothèses argumentés ;
- Élaborer une démarche d'enquête ;
- Mobiliser des méthodes et des concepts adaptés ;
- Concevoir une bibliographie pertinente ;
- Structurer et rédiger un texte long tout en étant capable de l'exposer avec précision, concision et clarté à l'oral.

Modalités d'évaluation

Travail préliminaire de mémoire.

UA231P – Mémoire personnel de recherche

Contenu de la formation et Compétences visées

Tout au long de l'année les auditeurs et auditrices sont conduits à réaliser un travail personnel accompagné par un directeur de mémoire : ce travail de recherche donne lieu à la rédaction et à la soutenance d'un mémoire d'environ 120 pages (annexes et bibliographie non comprises).

Le Mémoire

Le choix du sujet est libre. Il doit néanmoins être validé par le guidant. Concernant la méthode, elle doit naturellement être conçue au regard du questionnement proposé par l'auditeur. Là encore, une très grande liberté est offerte (il faut toutefois préciser que la méthode doit faire l'objet d'une discussion et d'une validation par le directeur de mémoire). En matière de collecte des données, il peut s'agir d'observations, d'entretiens semi-directifs, de questionnaires, ou encore d'un travail sur un corpus de textes (législatifs, professionnels, institutionnels...), d'archives etc.

Le mémoire de M2 peut être poursuivi (ou non) en doctorat. Dans tous les cas de figures, il doit se présenter comme un texte finalisé comportant une introduction, plusieurs parties (deux ou trois par exemple), une conclusion, une bibliographie et éventuellement, des annexes.

Le mémoire vise à développer un certain nombre de compétences. A titre indicatif, nous en indiquons à la suite quelques-unes. Compétences attendues :

- Maîtriser des savoir-faire en sciences humaines et sociales (SHS) pour appréhender des auteurs et des théories.

- Maîtriser les techniques de recherches bibliographiques.
- Lire et analyser un texte scientifique.
- Savoir structurer et synthétiser son commentaire.

- Situer les repères fondamentaux en SHS

- Connaître les notions et les cadres théoriques issus des sciences humaines et sociales (sociologie, philosophie, psychosociologie, sciences de l'éducation, psychologie) .
- Situer les auteurs et les théories dans un débat scientifique.
- Comprendre les enjeux d'une controverse épistémologique.

- Prendre appui sur les théories et les méthodes en SHS pour développer la recherche dans le domaine du travail social, de l'intervention sociale

- Connaître les approches classiques de la recherche en SHS.
- Connaître les approches participatives ou collaboratives.
- Articuler différents savoirs théorique, empirique et pratique pour analyser des situations concrètes.

- Réaliser une recherche en travail social en mobilisant les savoirs acquis

- Déterminer un sujet.
- Organiser et planifier son travail.
- Identifier les personnes ressources.
- Réaliser une enquête exploratoire (documents et entretiens).
- Fixer sa méthode.
- Choisir son terrain.
- Maîtriser les techniques de recueil des données (entretiens, observations, questionnaires, etc.)
- Appréhender le questionnement éthique dans le domaine de la recherche en SHS (anonymisation, plagiat ...).

- Rédiger un mémoire

- Organiser et planifier la rédaction d'un texte long.
- Structurer un texte long dans un style accessible.
- Identifier et nommer clairement les parties et les sous parties.

La Soutenance

L'organisation d'une soutenance orale est obligatoire en M2. Le jury est composé du directeur du mémoire et d'un/e enseignant/e du Cnam. À titre indicatif, la soutenance d'une durée maximum de vingt minutes comporte les points suivants :

- Rappel de la problématique et de l'état des connaissances sur le sujet mettant en évidence la controverse ou l'importance des débats sur le sujet.
- Explication du cheminement méthodologique ayant permis d'arriver aux conclusions.
- Présentation des résultats ou des conclusions.
- Mise en évidence de l'apport personnel.
- Évocation des perspectives intellectuelles qui s'ouvrent.
- La discussion avec le jury porte sur les apports théoriques et leur articulation avec le sujet du mémoire, les méthodes d'enquêtes retenues, la structure de l'argumentation et les principaux résultats de la recherche mais aussi sur les limites de la démonstration susceptibles de stimuler de nouveaux travaux.

INFORMATIONS PRATIQUES

Consulter l'emploi du temps

Pour savoir dans quelle salle vous avez cours, veuillez-vous rendre sur la plateforme **hyperplanning** (également disponible sur application mobile) à l'adresse suivante :

<http://emploi-du-temps.cnam.fr/>

Renseigner le code de votre UE précédée de la mention « CE » : par exemple pour RSV202 :

ATTENTION : les salles peuvent changer le jour même, l'hyperplanning doit donc être consulté régulièrement.

Examens et notes

Les notes vous sont communiquées par le biais de votre portail élève qui vous permet de suivre votre scolarité. Pour y accéder : <http://portaleleve.cnam.fr>

C'est un accès personnalisé par Internet à votre dossier. Pour vous connecter, il faut vous munir de vos identifiants qui vous ont été attribués lors de votre 1ère inscription.

Depuis ce site vous pouvez suivre l'état de vos inscriptions :

- Télécharger votre certificat de scolarité,
- Consulter le planning de vos cours,
- Télécharger les convocations à vos examens du centre Cnam Paris,
- Obtenir vos résultats d'examen,
- Télécharger vos attestations de réussite,
- Consulter l'historique de vos inscriptions,
- Corriger vos coordonnées personnelles.

Validation des acquis

Pour toute demande concernant une validation des acquis professionnels ou études supérieurs, consultez la page suivante :

<http://www.cnam-paris.fr/valider-mes-acquis/validation-des-acquis-vae-vap85-ves-a-paris-158389.kjsp>

Pour toutes questions concernant votre inscription, vous pouvez contacter

La Fabrique des Compétences

Accès 17

292, rue Saint-Martin - Paris 3e

Du lundi au vendredi :

de 13h30 à 18h30

par mail : contact_paris@lecnam.net

par téléphone du lundi au vendredi de 10h à 12h : 01 40 27 23 30

Vous avez des questions liées aux codes d'accès : [par jeminscris@lecnam.net](mailto:par_jeminscris@lecnam.net)

Plan des salles du Cnam

Les numéros de salles sont composés comme suit : l'accès, l'étage puis le numéro de la salle.
Ex : accès 21, 2^e étage, salle 32 : **21.2.32**



Le Cnam Paris

292 rue Saint-Martin 75141

Paris Cedex 03

Métro 3 - 11 : Arts et Métiers ou Métro 3 - 4 : Réaumur Sébastopol

Bus 39, 47, 38, 20

Bibliothèque centrale du Cnam

292 rue Saint-Martin –

Cour d'honneur – Accès 2

Tel : 01 40 27 27 03

Bibliothèque Droit – Sociologie

2 rue Conté – 75003 Paris – Accès 33, 2^eme étage – Salle

33.2.22

Ouverture le lundi de 13h à 19h et du mardi au vendredi de 10h à 18h

bib.conte@cnam.fr / 01 58 80 85 33

Ressources électroniques

Pour accéder en ligne à des bases de données et obtenir des références bibliographiques, consulter des revues électroniques, etc. : <http://bibliotheque.cnam.fr>

Centre de documentation sur la formation et le travail du Cnam,

Vous accueillez au 41 rue Gay-Lussac

Pour obtenir l'ensemble des références des mémoires du Master de recherche Travail social, action sociale et société déposés au Centre de documentation sur la formation et le travail du Cnam, suivre la procédure de recherche indiquée ci-après.

Se connecter au site du Centre : <http://cdfc.cnam.fr/>

Mission Handi'Cnam

Accueil, suivi et accompagnement des auditeurs en situation de handicap (demande de prêt de matériel, tiers temps pour les examens...)

292 rue Saint-Martin – Bureau 10.0.03 – Accès 10 – rez-de-chaussée

Tel : 01 58 80 87 87 - E-Mail : handi@cnam.fr ou <http://handi.cnam.fr/>

Association des étudiants du Master ESS et RTS LA SOLIDAIRE

REGINAL Mégane, présidente de l'association,

lasolidaire@mailo.com

Promotion Achille Mbembe

« Souvent, le désir de différence émerge précisément là où on vit le plus intensément une expérience d'exclusion. Dans ces conditions, la proclamation de la différence est le langage renversé du désir de reconnaissance et d'inclusion.

Mais si, de fait, la différence se constitue dans le désir (voire l'envie), ce désir n'est pas nécessairement désir de puissance. Ce peut être également le désir d'être protégé, d'être épargné, d'être préservé du danger. D'autre part, le désir de différence n'est pas non plus nécessairement l'opposé du projet de l'ensemble. En fait, pour ceux qui ont subi la domination coloniale, ou pour ceux dont la part d'humanité a été volée à un moment donné de l'histoire, le recouvrement de cette part d'humanité passe souvent par la proclamation de la différence. Mais, comme on le voit dans une partie de la critique nègre moderne, la proclamation de la différence n'est qu'un moment d'un projet plus large – le projet d'un monde qui vient, d'un monde en avant de nous, dont la destination est universelle, un monde débarrassé du fardeau de la race, et du ressentiment et du désir de vengeance qu'appelle toute situation de racisme. »

Critique de la raison nègre, Paris La Découverte 2015, pp. 262-263.

Chers auditeurs et auditrices, dans le cadre de la Covid-19, nous vous informons que désormais :



Le port du masque* est obligatoire sur l'ensemble du site (y compris dans les espaces extérieurs)

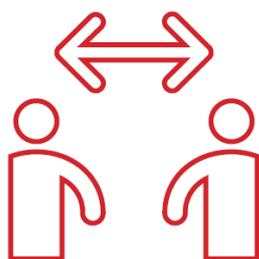
**Le masque doit répondre à la norme AFNOR SPEC S76-001*



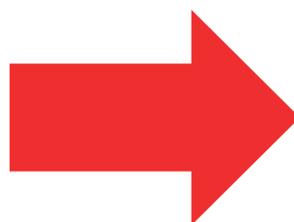
Il est interdit de fumer/vapoter au sein du Cnam (cours incluses)



Il est obligatoire de se désinfecter les mains en rentrant dans le Cnam et le plus régulièrement possible



Il faut respecter l'espacement physique



Respecter les sens de circulation établis au sein de l'établissement



Attouppement interdit



Respecter le marquage des places : occupation d'une place sur deux



Une seule personne dans l'ascenseur



Interdit de se regrouper pour manger au sein du Cnam



Si vous présentez des **symptômes du Covid-19** (toux, fièvre, nez qui coule, perte de goût ou d'odorat...), merci de **ne pas vous présenter au Cnam** et de **prendre contact avec un médecin**